

Guide de sécurité des événements Fierté :

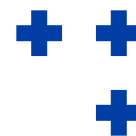


**organisat.eurs.rices
d'événements Fierté
et communautaires**

Guide de lutte contre la montée de la haine anti-
2ELGBTQI+ et de promotion de la sécurité et de
l'inclusion dans la planification d'événements

Egale

fierté
CANADA
pride



Remerciements

Le Guide de sécurité des événements Fierté a été établi par Egale Canada et Fierté Canada Pride avec l'aide du Réseau canadien anti-haine.

À propos d'Egale Canada

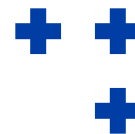
Egale est la principale organisation du Canada s'occupant des personnes et des enjeux 2ELGBTQI+. Nous améliorons et sauvons des vies grâce à la recherche, à l'éducation, à la sensibilisation et à la promotion des droits de la personne et de l'égalité au Canada et dans le monde entier. Nos travaux aident à créer des sociétés et des systèmes qui sont le reflet de la vérité universelle que toutes les personnes sont égales et aucune n'est autre.

egale.ca | [@egalecanada](https://twitter.com/egalecanada) | info@egale.ca

À propos de Fierté Canada Pride

Fierté Canada Pride (FCP) est l'association nationale des organisations de la fierté canadiennes. La mission de FCP est de renforcer les organisations de la fierté et les communautés 2ELGBTQIA+ en élevant les personnes marginalisées, pratiquant la réconciliation dans l'action, collaborant intentionnellement, accroissant les capacités et militant en faveur d'un changement systémique. FCP envisage un monde où les mouvements et les communautés Fierté et 2ELGBTQIA+ sont interreliés, accessibles, comptables, intersectionnels et équitables.

fiertecanadapride.org | [@FCP_Canada](https://twitter.com/FCP_Canada) | hello@fiertecanadapride.org



À propos du Réseau canadien anti-haine

Le Réseau canadien anti-haine surveille, dénonce et contre les mouvements, les groupes et les personnes faisant la promotion de la haine au Canada à l'aide de tous les outils raisonnables, légaux et éthiques dont il dispose.

antihate.ca | [@antihateca](https://twitter.com/antihateca) | info@antihate.ca

Avec l'appui généreux de :



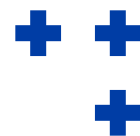


Table des matières

Introduction	5
---------------------------	----------

Au sujet du Guide de sécurité des événements Fierté	7
---	---

Notions juridiques	8
---------------------------------	----------

Qu'est-ce qu'un crime haineux?	9
--------------------------------------	---

Pourquoi les manifestations haineuses sont-elles permises et quelles restrictions juridiques s'y appliquent?	12
--	----

Signaler un crime haineux.....	14
--------------------------------	----

Organisateur.rices d'événements Fierté	15
---	-----------

Planifier votre Fierté	16
------------------------------	----

Protocoles de sécurité possibles.....	19
---------------------------------------	----

Scénarios à prévoir...Que faire si ça arrive?.....	21
--	----

Bibliothèques et autres espaces communautaires	25
---	-----------

Planifier votre événement communautaire 2ELGBTQI+	26
---	----

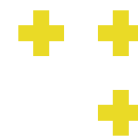
10 façons de favoriser la sécurité et l'inclusion des événements communautaires 2ELGBTQI+.....	27
--	----

Ressources de soutien	29
------------------------------------	-----------



Introduction

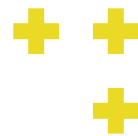
[Au sujet du Guide de sécurité des événements Fierté](#)



Introduction

Il est bien connu que les communautés, les droits et les libertés des personnes 2ELGBTQI+ sont menacés. Il y a eu une augmentation exponentielle des mouvements anti-2ELGBTQI+, haineux et critiques du genre dans l'ensemble du Canada. Les médias regorgent d'articles sur l'annulation de l'heure du conte avec une drag queen ou sa perturbation par des personnes manifestantes animées par la haine. Nous avons vu la transphobie et l'homophobie se propager dans les écoles secondaires et postsecondaires, des réunions des conseils d'administration aux conférences sur les campus. Des drapeaux de la fierté, le symbole même de la solidarité et de l'inclusion des personnes 2ELGBTQI+, se font profaner et, pire encore, des institutions et des municipalités décident de ne pas hisser le drapeau de la fierté, ce qui portent de nombreuses personnes à se sentir seules et à se demander si elles peuvent afficher leur identité en toute sécurité.

Si l'histoire récente est un indicateur de ce que l'avenir nous réserve, qu'on sache que les communautés 2ELGBTQI+ et leurs alliés ne se croiseront pas les bras pendant que nos droits, nos libertés et notre sécurité sont menacés. Que ce soit en descendant dans la rue pour marquer la Fierté, en organisant une heure du conte avec une drag queen ou un autre événement communautaire faisant la promotion de l'inclusion ou en participant à pareil événement, il est indispensable que nous prenions des mesures concrètes pour contrer cette vague de haine anti-2ELGBTQI+. Nous ne devons laisser personne bafouer notre Fierté.



Au sujet du Guide de sécurité des événements Fierté

Le Guide de sécurité des événements Fierté a été établi par Egale Canada et Fierté Canada Pride avec l'aide du Réseau canadien anti-haine en tant que solution immédiate provisoire de promotion de la sécurité au cours des événements Fierté et d'autres événements des 2ELGBTQI+ devant la montée de la haine, de la discrimination et la violence anti-trans et anti-2ELGBTQI+.

Le Guide de sécurité pour les organisateurs et organisatrices d'événements Fierté et 2ELGBTQI+ tels que les bibliothèques et d'autres institutions publiques comprend des réponses aux questions juridiques les plus courantes et des conseils, ressources et mesures de sécurité – proactives et réactives – pouvant aider à assurer la sécurité des personnes 2ELGBTQI+ participant à des événements Fierté et à d'autres événements communautaires en temps de montée de la haine, de la discrimination et de la violence anti-trans et anti-2ELGBTQI+.

Voir aussi : [Guide de sécurité pour les personnes 2ELGBTQI+ et leurs alliés participant à des événements Fierté ou autres événements communautaires](#)

Avis d'exonération de responsabilité : Ce document comprend de l'information au sujet de considérations juridiques appropriées mais ne doit pas être considéré comme un avis juridique.

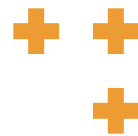


Notions juridiques

[Qu'est-ce qu'un crime haineux?](#)

[Pourquoi les manifestations haineuses sont-elles permises et quelles restrictions juridiques s'y appliquent?](#)

[Signaler un crime haineux](#)



Qu'est-ce qu'un crime haineux?

Techniquement parlant, le crime haineux n'existe pas au Canada (voir la section intitulée [Discours haineux au Canada](#)). Ce que de nombreux membres du public appellent des crimes haineux sont des crimes qui, selon la loi, sont motivés par la haine ou le préjugé. Il s'agit d'infractions commises à l'égard d'une personne ou d'un bien qui sont motivées entièrement ou partiellement par la haine, le parti pris ou le préjugé à l'endroit d'un groupe identifiable. Ce groupe peut être distingué par sa race, sa nationalité, son origine ethnique, sa couleur, sa religion, son sexe, son âge, ses capacités mentales ou physiques, son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre. Les infractions criminelles de presque tout type peuvent être motivées par la haine.

Les infractions criminelles haineuses peuvent comprendre les actes de violence ou d'hostilité tels que les agressions (fait de frapper une personne ou de cracher dessus) ou l'endommagement d'un bien (voir la section intitulée [Principaux indices qu'un crime haineux peut avoir été commis](#)). Ce qui importe, c'est que ces actes visent délibérément des personnes ou des biens en raison de la haine de la personne contrevenante à l'endroit du « groupe identifiable ». Le *Code criminel* exige que le tribunal qui impose une peine à l'égard d'une infraction tienne compte du fait que celle-ci a été motivée ou non par la haine, le parti pris ou le préjugé à l'endroit de tout groupe identifiable ou par tout autre facteur semblable.

Qu'est-ce qu'un incident haineux?

Un incident haineux est toute action ou conduite non criminelle qui est motivée par la haine à l'endroit d'un groupe identifiable. Les incidents haineux peuvent comprendre les insinuations raciales, homophobes, transphobes ou autres discriminatoires, les insultes portant sur la tenue vestimentaire et l'identité ethnique ou religieuse d'une personne (par exemple, une dispute survenant dans un parc qui en vient aux propos injurieux, méprisants ou discriminatoires). Ces incidents peuvent être très dommageables et causer du stress émotif et psychologique. Il est important de noter que les incidents haineux peuvent rapidement dégénérer en crimes haineux.



Principaux indices qu'un crime haineux peut avoir été commis

1	Commentaires exprimés pendant l'infraction.
2	Motivation de l'auteur ou même absence de motif apparent.
3	Fait que la victime juge qu'elle est visée.
4	Exposition de symboles haineux ou propos et gestes haineux.
5	Manière dont l'infraction a été commise.
6	Répétition d'actes harcelants, humiliants ou intimidants.
7	Autres circonstances pertinentes entourant l'infraction.

Discours haineux au Canada

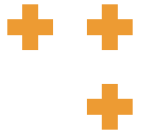
Les articles 318 et 319 du *Code criminel* portent sur la propagande haineuse. Celle-ci est définie dans le *Code criminel* comme étant « tout écrit, signe ou représentation visible qui préconise ou fomente le génocide, ou dont la communication par toute personne constitue une infraction aux termes de l'article 319 ». Les infractions sont les suivantes :

1. Article 318 - [Encouragement au génocide](#)
2. Article 319 (1) - [Incitation publique à la haine](#)
3. Article 319 (2) - [Fomenter volontairement la haine.](#)

Le contexte est extrêmement important dans les enquêtes sur la propagande haineuse. Sauf dans le cas de *l'incitation publique à la haine*, les procureurs doivent obtenir le consentement du procureur général avant de porter des accusations.

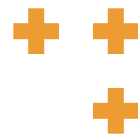
Charte canadienne des droits et libertés

La liberté d'expression est une liberté fondamentale garantie par la [Charte canadienne des droits et libertés](#). L'article 2 de la Charte stipule que « chacun a les libertés fondamentales suivantes » :



- A. liberté de conscience et de religion;
- B. liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication;
- C. liberté de réunion pacifique;
- D. liberté d'association.

La propagande haineuse n'est pas protégée par la Charte.

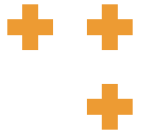


Pourquoi les manifestations haineuses sont-elles permises et quelles restrictions juridiques s'y appliquent?

Le droit à la liberté d'expression, y compris le droit de manifester, est indispensable à toute démocratie. Bien qu'il ne soit pas illégal de faire des déclarations haineuses et odieuses au sujet de groupes protégés, la propagande haineuse, dont nous avons traité ci-dessus, est une des restrictions applicables aux discours de ce genre. Toutefois, l'interdiction de la propagande haineuse est rarement une raison d'arrêter une personne sur-le-champ. Les accusations de propagande haineuse ont plutôt tendance à être portées après l'incident, force documentation à l'appui.

La police peut utiliser d'autres instruments juridiques pour arrêter les manifestantes ou manifestants haineux ou les retirer des événements communautaires 2ELGBTQI+. Selon un [examen indépendant](#) sur l'incapacité du service de police de Hamilton de protéger la Fierté Hamilton contre les groupes haineux en 2019, les restrictions suivantes s'appliquent aux manifestations animées par la haine :

- Méfait consistant à nuire à l'utilisation ou à la jouissance légale de biens par d'autres personnes, particulièrement dans le cas des événements Fierté tenus en vertu de permis.
- Les manifestantes ou manifestants haineux qui communiquent avec les personnes participant à la Fierté d'une manière qui donne à celles-ci lieu de craindre raisonnablement pour leur sécurité physique peuvent se voir accuser de harcèlement criminel ou de proférer des menaces.
- Les manifestants ou manifestantes très tapageurs et agressifs ou indisciplinés peuvent se voir accuser de troubler l'ordre public et leur rassemblement peut être considéré comme un attroupement illégal, ce qui permettrait à la police de les disperser.



- Bien que cela varie selon la municipalité, de nombreuses municipalités ont des règlements applicables au comportement à tenir dans des espaces publics, y compris l'exigence de l'autorisation de l'utilisation d'amplificateurs de volume (tels que les haut-parleurs et les mégaphones).
- Voir la [lettre d'Egale Canada incitant les gouvernements de tous les ordres à combattre la haine anti-2ELGBTQI+](#) pour consulter une liste des recommandations sur la réglementation et d'autres questions de sécurité et d'inclusion que vous pouvez partager avec votre municipalité.



Signaler un crime haineux

Signalement urgent d'un crime haineux	Signalement non urgent d'un crime haineux
<p>Pour signaler une urgence, composez le 911</p>	<p>Pour procéder à un signalement, composez un numéro qui n'est pas un numéro d'urgence de votre service de police local ou rendez-vous à votre poste de police local pour le faire en personne.</p>
<p>Les circonstances qui rendent le signalement du crime haineux urgent comprennent les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">⚠ Un crime est en cours;⚠ Il existe une menace immédiate à votre sécurité;⚠ Il y a une menace immédiate à la sécurité d'une autre personne;⚠ Un danger imminent d'acte criminel pèse sur un bien.	<p>Les circonstances qui entourent un crime haineux dont le signalement n'est pas urgent comprennent les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">⚠ Vous êtes victime d'un crime haineux mais cela ne présente pas une menace imminente à votre sécurité;⚠ Une autre personne est victime d'un crime haineux mais il n'y a pas de menace imminente à sa sécurité;⚠ Des publications sur Internet ou les médias sociaux comprennent des menaces, font la promotion de la haine ou indiquent un acte criminel à l'égard d'une personne ou d'un bien;⚠ Un bien a été visé par un crime haineux.

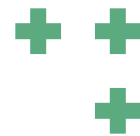


Organisateur.rices d'événements Fierté

Planifier votre Fierté

Protocoles de sécurité possibles

Scénarios à prévoir...Que faire si ça arrive?



Planifier votre Fierté

En tant que personne organisant un événement Fierté, vous avez pour responsabilité d'assurer la sécurité de toutes les personnes qui y participent : planifiez les meilleurs résultats possibles mais soyez prêts au pire. Voici quelques considérations ayant trait à la sécurité à prendre en compte pendant que vous organisez votre Fierté ou événement :



Créez des protocoles de sécurité et des plans des mesures d'urgence et partagez-les avec le public au cours des semaines précédant l'événement.

- [voir un exemple](#)
- Voir la section intitulée [Protocoles de sécurité possibles](#).



Consultez la communauté.

- Consultez la communauté 2ELGBTQI+ pour relever les sujets d'inquiétude et déterminer les soutiens et les mesures nécessaires afin de prévenir et de réparer les incidents haineux pouvant se produire pendant l'événement Fierté.



Assurez-vous d'avoir une assurance.

- Assurez-vous d'avoir une assurance à l'égard de l'événement, y compris une assurance de responsabilité civile.
- Consultez le [Bureau d'assurance du Canada](#) et l'[Association des courtiers d'assurances du Canada](#).



Surveillez les indices que des manifestantes ou manifestants haineux peuvent se présenter à votre Fierté ou événement communautaire et tenez le personnel, les bénévoles et les membres de la collectivité au courant.

- Consulter souvent vos comptes sur les médias sociaux et/ou plateformes d'événement ainsi que les comptes d'autres personnes ou de groupes connus pour alimenter la haine.
- Consulter les nouvelles pour voir s'il y a eu des manifestations animées par la haine dans des collectivités environnantes.
- Parler aux personnes qui organisent d'autres événements Fierté dans votre région ou province pour partager des idées ou vous renseigner auprès de [Fierté Canada Pride](#).
- Ne laisser personne bafouer votre Fierté. Renseignez-vous davantage au sujet de la campagne d'Egale sur le *bafouage de la Fierté* qui encourage tout le monde à manifester sa solidarité aux personnes 2ELGBTQI+ en ces temps de montée de la haine.
 - Web : egale.ca/nouslaidissonsaspasbafouer/
 - Médias sociaux : [@egalecanada](#)
#MaFiertéNeSeLaissePasBafouer



Pensez à demander aux autorités de votre gouvernement local.

- Pensez à demander aux autorités de votre gouvernement local de déterminer quels soutiens supplémentaires elles pourraient offrir et/ou de militer en faveur de l'adoption de règlements précis améliorant la sécurité.



- Voir la lettre d'Egale Canada [incitant les gouvernements de tous les ordres à agir pour combattre la haine anti-2ELGBTQI+](#) pour consulter une liste de recommandations sur les règlements et autres mesures de sécurité et d'inclusion que votre municipalité peut prendre.



Pensez à collaborer avec la police locale.

- Pensez à collaborer avec la police locale avant l'événement (*seulement si vous trouvez que c'est sécuritaire et/ou si vous avez déjà établi des relations avec elle*). Vous pourriez pas ailleurs informer votre équipe de sécurité habituelle du contexte actuel.



Donnez une formation relative à l'inclusion et à la sécurité des 2ELGBTQI+.

- Donnez une formation relative à l'inclusion et à la sécurité des 2ELGBTQI+ au personnel, aux bénévoles et aux entrepreneurs et/ou diffusez-leur des ressources d'information.

Formations

- [2SLGBTQI Inclusion 101](#) (Egale Canada)
- [Formation à l'intervention en tant que témoin](#) (Right to Be)

Ressources d'information

- [Conseils de désescalade](#) (Crisis Prevention Institute)
- [Attaques dans les foules ou les lieux publics](#) (Ready.gov)
- [Code de conduite](#) (Fierté Canada Pride)



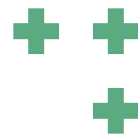
Protocoles de sécurité possibles

- ✔ **Désignez un espace sécuritaire ou plus** où les personnes participantes peuvent se rendre pour obtenir de l'aide ou du soutien si elles assistent à un crime ou à un incident haineux ou en font l'objet.
 - De nombreuses personnes 2ELGBTQI+ peuvent ne pas être à l'aise ou craindre de signaler l'incident directement à la police ou à l'équipe de sécurité.
 - Remarque : Seul le tiers des crimes haineux ou des incidents haineux est signalé à la police. ([pour en apprendre davantage](#))
- ✔ **Créez une zone de soins médicaux désignée** et/ou ayez un personnel médical en disponibilité.
 - Assurez-vous que les professionnels de la santé qui se trouvent sur les lieux soient en mesure de fournir des soins inclusifs.
 - Cela peut exiger l'accès à des conseillers ou conseillères ou à d'autres fournisseurs de soins de santé mentale car les événements Fierté peuvent créer diverses réactions émotives chez des membres de la communauté 2ELGBTQI+ qui peuvent avoir besoin de soutien (Voir [Ressources de soutien](#)).
- ✔ **Désignez une zone réservée aux manifestantes ou manifestants haineux.** Il devrait s'agir d'une zone désignée discrètement mais délibérément.
 - Remarque : Si des manifestantes ou manifestants haineux sont déjà arrivés, le fait de les empêcher de s'exprimer peut envenimer la situation.
- ✔ **Dressez des barricades ou barrières dans les zones à fort risque** afin de restreindre et diriger la circulation des manifestantes ou manifestants haineux.



- ✓ **Pensez à autoriser votre service de sécurité à vérifier si les personnes manifestantes sont armées.** Il faut l'indiquer d'avance aux personnes qui participeront à l'événement Fierté ([voir un exemple](#)).

- ✓ **Mettez des ressources en santé émotionnelle et mentale à la disposition du personnel et des bénévoles** pendant et après l'événement, à plus raison s'il y a eu des incidents haineux ou que des manifestantes ou manifestants haineux étaient présents.
 - Cela peut exiger que des conseillers ou conseillères ou d'autres fournisseurs de soins de santé mentale puissent être consultés pendant l'événement et/ou assurent le suivi auprès du personnel et des bénévoles après l'événement. (Voir [Ressources de soutien](#))



Scénarios à prévoir...Que faire si ça arrive?

Que dois-je faire si un crime haineux ou un incident haineux se produit pendant ma Fierté ou mon événement?

(Voir les sections intitulées Principaux indices qu'un crime haineux peut avoir été commis et [Signaler un crime haineux](#))

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Vous pouvez aussi texter le mot HOME au numéro 686868 au Canada pour communiquer par texto avec une personne formée en réponse aux crises.

Lorsque vous appelez : quelques conseils

- Si vous êtes à la maison, vous pouvez composer directement le 9-1-1.
- Si vous vous trouvez dans un commerce ou un autre endroit, vous devrez peut-être accéder à une ligne externe avant de composer le 9-1-1.
- Si vous employez un téléphone cellulaire, soyez prêt à indiquer l'emplacement exact de l'urgence. L'appel est gratuit.
- Pour accéder au service à l'aide d'un ATME (appareil de télécommunications pour malentendants), appuyez sur la touche de la barre d'espace de façon répétée jusqu'à ce que vous receviez une réponse.
- Les personnes sourdes ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole peuvent s'inscrire au [service TEXTO au 9-1-1](#).
- Si vous ne parlez pas le français ou l'anglais, vous devez rester en ligne jusqu'à ce que la personne qui prend l'appel communique avec notre service de traduction téléphonique.



Durant l'appel

- Restez calme et parlez clairement. Indiquez le service d'urgence que vous souhaitez joindre (police, service d'incendie ou ambulance) et soyez prêt à donner les renseignements suivants :
 - une description de ce qui se passe
 - le lieu
 - vos nom, adresse et numéro de téléphone
- Restez en ligne pour donner de plus amples renseignements si la personne qui prend l'appel vous en demande.
- Ne raccrochez pas tant que la personne qui prend l'appel ne vous aura pas dit de raccrocher.

* Remarque : Certaines personnes peuvent craindre ou refuser de signaler un crime haineux ou un incident haineux à la police ou aux forces de l'ordre locales. Si possible, respectez la décision des victimes.

**Apprenez-en davantage sur [ce à quoi il faut s'attendre quand on fait une déclaration à la police](#).

Après l'appel

- Que vous appeliez la police ou non au moment de l'incident, *il est de la plus haute importance de recueillir et de consigner des renseignements détaillés sur l'incident*, y compris la date, l'heure, les noms des personnes en cause (dont tout témoin), une description de l'auteur ou des auteurs et toute vidéo de surveillance sur l'incident.
 - Ces renseignements seront d'une utilité inestimable si la victime souhaite signaler l'incident plus tard ou si l'incident est signalé par un témoin et qu'on vous demande de donner aux forces de l'ordre toute information pouvant aider à traduire l'auteur de l'incident en justice.



- Efforcez-vous d'*offrir un espace sécuritaire* (physique et émotionnel) à la victime après un incident ([pour plus de renseignements](#)).
 - Voir aussi la section intitulée [Protocoles de sécurité possibles](#).
- *Faites savoir à la victime que votre organisation l'appuie*.
 - This support can be practical like offering to be present during their interactions with law enforcement to help them feel less alone and/or providing any details, witness accounts or footage of the incident to support the victims claim.
 - Pensez à établir une déclaration d'impact communautaire ([pour plus de renseignements](#)).
 - Présentez une liste de ressources communautaires ou de réseaux de soutien à toute personne pouvant avoir été affectée directement ou indirectement par un crime haineux ou un incident haineux. (Voir [Ressources de soutien](#))

Que dois-je faire s'il y a des indications croissantes que des manifestantes ou manifestants animés par la haine prévoient se présenter pendant mon événement Fierté ou autre?

(Voir la section intitulée [Planifier votre Fierté](#) pour obtenir des conseils sur la façon d'obtenir des indices)

- **Étudiez la possibilité de tenir l'événement à un autre endroit** et de l'annoncer en privé aux personnes participantes.
- **Tenez le personnel, les bénévoles et les participantes et participants au courant** de la situation et de toute mesure prise pour prévenir ou minimiser les risques.
- **Pensez à aviser les forces de l'ordre locales** de la situation et de tout sujet d'inquiétude (si vous êtes à l'aise de le faire)



Que dois-je faire si des manifestantes ou manifestants haineux anti-2ELGBTQI+ perturbent mon événement Fierté ou autre?

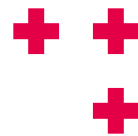
- Il est indispensable de planifier d'avance (voir la section intitulée Planifier votre Fierté).
- Sur le coup, vous pourriez prendre notamment les mesures suivantes :
 - Demander aux bénévoles et/ou aux personnes participantes à la Fierté d'aider à cacher les panneaux indicateurs en formant une barrière humaine devant ceux-ci (*seulement s'ils estiment pouvoir le faire en sécurité*).
 - Diriger les manifestantes ou manifestants haineux vers un lieu désigné ou plus isolé (*si possible*).
 - Demander l'aide de la police ou des forces de l'ordre locales (*si nécessaire*).



Bibliothèques et autres espaces communautaires

[Planifier votre événement communautaire 2ELGBTQI+](#)

[10 façons de favoriser la sécurité et l'inclusion des événements communautaires 2ELGBTQI+](#)

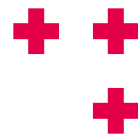


Bibliothèques et autres espaces communautaires

Les espaces publics communautaires, y compris les bibliothèques, sont des lieux indispensables au renforcement de la communauté. Ils favorisent l'établissement de liens entre un vaste éventail de personnes variant des enfants aux adultes âgés, des étudiantes et étudiants aux nouveaux venus, des enseignantes et enseignants aux artistes, et tout cela à un coût faible ou nul. Il importe plus que jamais que ces espaces accueillent des événements Fierté accessibles à tous et à toutes.

Planifier votre événement communautaire 2ELGBTQI+

Consultez la section [Planifier votre Fierté](#) pour obtenir une liste plus étoffée de ressources et de considérations relatives à la sécurité.



10 façons de favoriser la sécurité et l'inclusion des événements communautaires 2ELGBTQI+

1	Assurez-vous que les toilettes soient inclusives pour les personnes de tous les genres (Voir le Guide des toilettes inclusives d'Egale)
2	Assurez-vous que le personnel et les bénévoles reçoivent une formation à l'inclusion des personnes 2ELGBTQI+ (Voir la formation et les ateliers d'Egale). <ul style="list-style-type: none">Assurez-vous que le personnel et les bénévoles comprennent les protocoles et les politiques internes sur la sécurité (par exemple les codes de conduite, les déclarations sur l'inclusivité et les communautés de pratique).
3	Créez et partagez des lignes directrices pour des espaces plus sécuritaires (voir un exemple de lignes directrices pour des espaces plus sécuritaires).
4	Assurez-vous que les indicateurs des zones sécuritaires (autocollant, drapeau de la fierté, etc.) soient bien visibles.
5	Consultez les organisations locales Fierté ou 2ELGBTQI+ et pensez à vous y associer afin d'appuyer votre événement (ces organisations peuvent mettre à votre disposition d'autres ressources et/ou formations).
6	Déterminez le rôle que jouera la police ou le personnel de sécurité pendant votre événement, s'il y a lieu. <ul style="list-style-type: none">Consultez des intervenants communautaires et évaluez la relation entre la police et les communautés 2ELGBTQI+ dans votre région.



7

Étudiez la possibilité de demander aux autorités de votre gouvernement local de déterminer quels soutiens supplémentaires elles pourraient offrir et/ou de militer en faveur de l'adoption de règlements précis améliorant la sécurité.

- Voir la lettre d'Egale Canada [incitant les gouvernements de tous les ordres à agir pour combattre la haine anti-2ELGBTQI+](#) pour consulter une liste de recommandations sur les règlements et autres mesures de sécurité et d'inclusion que votre municipalité peut prendre.

8

Dressez un plan de sécurité à l'égard de l'espace de votre événement. Partagez-le avec les personnes organisant l'événement, le personnel, les artistes de spectacle, etc. (voir un exemple de [liste de contrôle du plan de sécurité](#))

- Pensez à ajouter des protections et des mesures de sécurité pour les artistes drag.

9

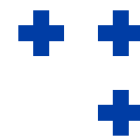
Soyez prêt à répondre à des questions de base au sujet de l'inclusion des 2ELGBTQI+ dans votre événement ou votre organisation.

10

Tenez une liste de ressources, de soutiens et de services communautaires que vous pouvez mettre à la disposition des personnes 2ELGBTQI+ et des parents/proches aidants de jeunes et enfants 2ELGBTQI+ (voir [Ressources de soutien](#)).

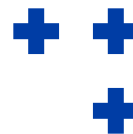


Ressources de soutien



Ressources de soutien

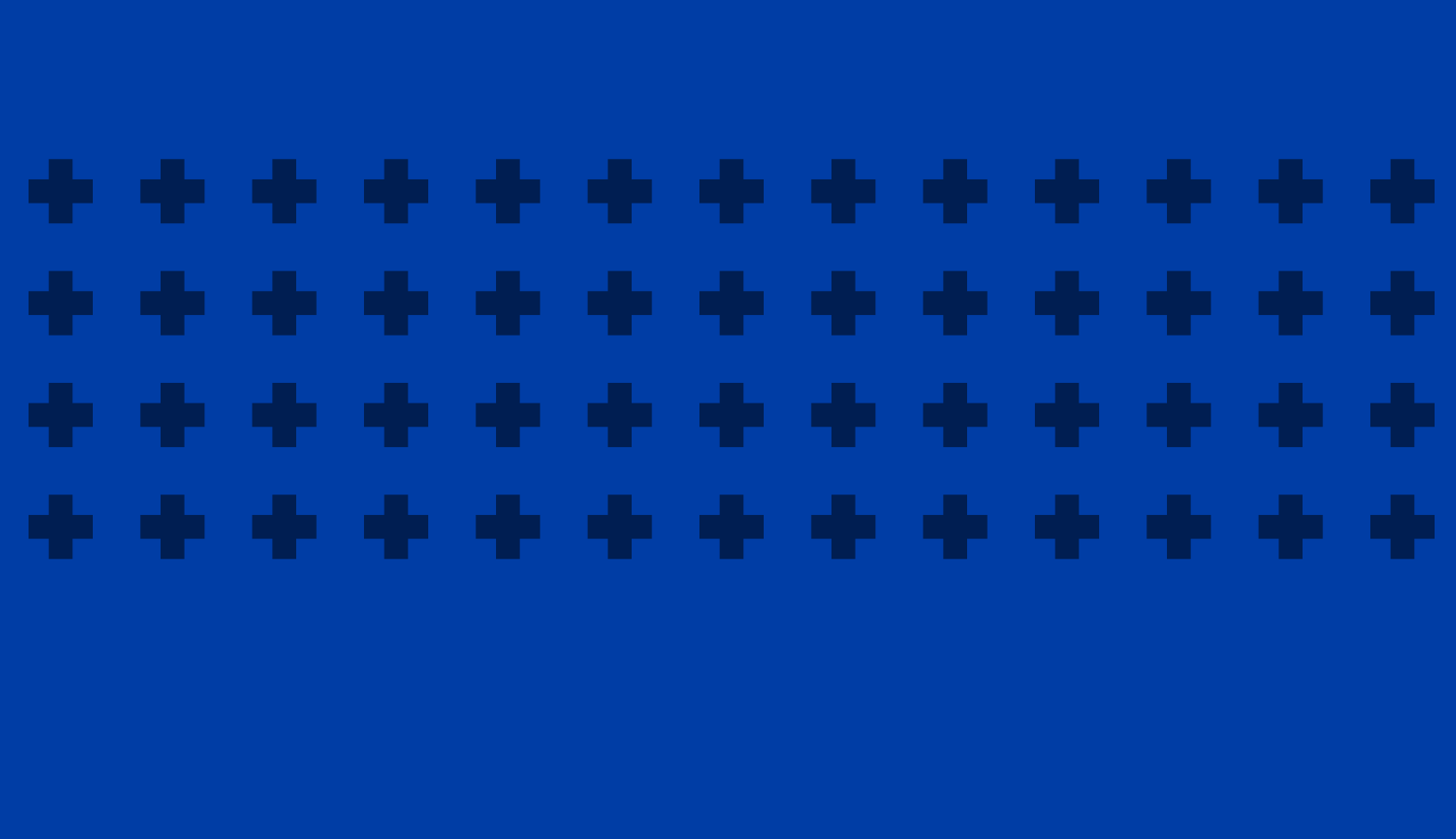
- [Soutien en santé mentale](#) – Liste de ressources, de centres de détresse et de lignes d'écoute téléphonique dressée par le gouvernement du Canada (comprend les répertoires des provinces).
- [LGBT Youth Line](#) – La Youth Line offre un soutien par les pairs confidentiel et ne comportant pas de jugement par téléphone (1-800-268-9688), texto (647-694-4275) et clavardage.
- [Jeunesse, J'écoute](#) – Jeunesse, J'écoute fournit des services électroniques en santé mentale 24/7 dans l'ensemble du Canada. Vous pouvez obtenir un soutien dès maintenant en textant le mot CONNECT au 686868.
- [PFLAG](#) – Pflag Canada offre un soutien entre pairs à toute personne ayant des questions ou des inquiétudes sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.
- [Santé811](#) – Option de télésanté permettant d'entrer en relation avec une infirmière autorisée, de jour comme de nuit, pour recevoir des conseils santé gratuits, sûrs et confidentiels.
- [Across Boundaries](#) – Services en santé mentale et toxicomanie et soutien des PANDC queer et trans.
- [Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être](#) – Si vous éprouvez un sentiment de détresse et souhaitez parler à une autre personne, communiquez avec la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être des Premières Nations, Métis et Inuits.
- [Trans Lifeline](#) – Services de soutien par les pairs, ligne d'écoute et ressources pour les personnes transgenres.
- [SELF](#) – 14 activités d'autosoins sur lesquelles les personnes LGBTQ+ noires comptent actuellement.
- [It Gets Better Canada](#) – Fierté 101: Guide de soin de soi pour les personnes qui s'appêtent à aller à la Fierté pour la toute première fois



Si cette ressource vous a été utile, considérer la possibilité de faire un don.

Vous pouvez nous aider à avoir un impact encore plus significatif.

[Faire don](#)



Égale

